



Evaluation Summaries

Contribuer à l'abolition du travail des enfants en Afrique Francophone

Faits Rapides

Pays: Benin, Burkina Faso, Madagascar, Mali, Morocco, Niger, Sénégal, Togo

Date d'évaluation : Nov 2008

Mode d'évaluation: indépendant - finale

Domaine technique : Travail des enfants

Gestion de l'évaluation : Section conception, évaluation et documentation de l'IPEC (DED)

Equipe d'évaluation : Dr. Bernardita CÁDENAS, Mr. Seán J. BURKE,; Consultants Nationaux: Mme Baholy Florinà RANOROHASINA - Madagascar; M. Gabriel BATAWILA – Togo; Mme Frédérique BOURSIN – Burkina Faso; M. Gabriel COULIBALY – Mali; Mme Marième DIOP – Sénégal; M. Paul HESSAVI – Bénin; M. Ali SÉKOU - Niger; M. Mohamed ZANA – Maroc

Début du projet : Dec 2004

Fin du projet : Dec 2009

Code du projet : RAF/04/07/FRA

Donateur : France US\$ 3,642,000

Mots-clés : travail des enfants

Contexte

Résumé du but, de la logique et de la structure du projet

S'il est certain que le travail des enfants en Afrique n'est pas un phénomène nouveau, ce qui est nouveau en revanche, ce sont les formes qu'il prend, particulièrement les situations d'exploitation et de traite d'enfants à des fins économiques et/ou sexuelles, comme au Burkina Faso, Niger et autres pays d'Afrique. Ce constat ne nous autorise pas, bien évidemment, à banaliser le travail des enfants sous d'autres formes, mais il nous permet de focaliser notre attention sur les

pires formes de travail d'enfants et d'opérer une distinction entre les tâches autorisées, qui relèvent d'une expérience intéressante ou d'un apprentissage couplé avec des études, et celles interdites qui conduisent à l'exploitation économique et aux mauvais traitements causés aux enfants.

La situation d'exploitation des enfants au travail, quels que soient les domaines est caractérisée par des activités qui empêchent toutes formes de scolarisation. En effet, bien souvent ces enfants ne vont pas à l'école, soit parce qu'ils n'y sont jamais allés, soit parce qu'ils ont été déscolarisés. D'autre part, l'effort physique requis dépasse généralement largement les forces de l'enfant ; sans compter que les horaires de travail sont excessifs (6 à 10 heures par jour et parfois plus) ; et que la rémunération est sans rapport avec l'intensité du travail, voire complètement inexistante.

Le bien-être physique, mental et social de l'enfant est compromis par un travail pénible et non rémunéré qui s'effectue sans les protections minimales, l'exposant à de graves dangers. De surcroît, ce travail n'offre que très peu d'opportunités d'éducation et de formation compromettant ainsi l'avenir social de l'enfant.

Situation actuelle du projet

La pertinence du Projet RAF 04 « Contribuer à l'abolition du travail des enfants en Afrique Francophone » s'est basée sur les contextes socio-économiques du continent africain. En effet, le nombre des enfants, ainsi que la projection de croissance démographique de chaque pays africain, sont des raisons suffisantes pour justifier ce projet d'envergure régionale. S'ajoute à cela le facteur politique, les gouvernements étant dépassés par l'ampleur des problèmes sociaux : faible

pourcentage de ressources humaines expérimentées ; législation inadaptée et difficulté à la faire respecter; dysfonctionnements dans le système éducatif, qui ne peut intégrer l'ensemble des enfants en âge d'être scolarisé; pandémies médicales. Mais c'est à travers le facteur culturel, qui soutient et justifie le travail des enfants en Afrique, que l'on perçoit la pertinence d'un tel projet.

En général, nous pouvons affirmer que les différents résultats contribuent autant à la conception et à la mise en œuvre, qu'au renforcement des programmes nationaux d'action de lutte contre le travail des enfants. La stratégie suivie par IPEC, dans le cadre du RAF 04 en particulier, vise à relever les principaux défis qui sont l'appropriation nationale des programmes d'une part, et leur pérennité d'autre part.

Les résultats atteints par le BIT/IPEC dans ces pays grâce au financement de la France avant le lancement du RAF/04 sont relatifs à :

- L'existence de Plans nationaux de lutte contre le travail des enfants dans la région francophone ;
- Au renforcement du cadre institutionnel par la création des Comités Directeurs Nationaux (CDN) dans chacun des pays chargés de la coordination et du suivi au niveau national des activités liées au travail des enfants ;
- Au renforcement des capacités d'élaboration et d'exécution des programmes d'action des partenaires nationaux tels que les agences d'exécution, les syndicats, les inspecteurs du travail, etc. ;
- L'appui, à la ratification, à la révision de la législation nationale et à l'harmonisation du cadre législatif et réglementaire avec les Conventions n°138 et n° 182 de l'OIT ;
- La mise en œuvre dans quatre pays d'Afrique francophone ¹ d'enquêtes nationales sur le travail des enfants avec l'appui de SIMPOC, afin d'avoir une meilleure connaissance de la nature et de l'ampleur du phénomène, ainsi que la possibilité d'intégrer la problématique du travail des enfants dans les documents de politique nationale au niveau de la zone francophone.

¹ Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali et Sénégal

Méthodologie de l'évaluation

(brève description de la méthodologie de collecte et d'analyse des données, y compris la rationalité du choix de la méthodologie, les sources d'informations utilisées et les principales limitations rencontrées)

Principaux Résultats et Conclusions

En général, la perception des résultats varie selon le rôle joué par chaque partenaire - gouvernements, ONG, associations ou populations locales - dans la mise en œuvre du projet. Cependant, dans le cas du RAF/04, les parties prenantes tout comme celles qui ont été simples témoins, s'accordent à louer l'efficacité et la pertinence des actions réalisées au cours de ce projet. Les différentes campagnes de sensibilisation ont été cruciales dans chacun des pays où elles ont eu lieu. Les calculs recensant les enfants sortis du travail pour suivre une formation professionnelle, alliée à un apprentissage et une alphabétisation, parlent d'eux-mêmes.

Globalement, le projet « Contribution à l'abolition du travail des enfants en Afrique francophone », a été pertinent, efficace, cohérent et a en lui des germes de durabilité. Avec très peu d'exceptions, sa mise en œuvre a réussi à faire adhérer et participer l'ensemble des acteurs concernés. Mais surtout, il a montré le fort engagement des maîtres d'école, des personnes assurant l'apprentissage et la formation, et du personnel des agences.

Les activités réalisées dans le cadre de ce projet ont permis une avancée certaine vers les objectifs du projet général. Il existe des acquis à consolider et de nouvelles actions à entreprendre.

Au **Bénin**, le projet a largement contribué à ancrer dans les mentalités la nécessité d'abolir le travail des enfants surtout dans ses pires formes. Une bonne stratégie en matière de formation professionnelle et d'apprentissage s'est révélée être un moyen efficace de lutte contre le travail des enfants aux yeux des partenaires. L'État a accru son niveau d'implication dans la lutte contre le phénomène du travail des enfants, en créant des services de promotion de cette lutte au sein du Ministère chargé du travail. Les partenaires sociaux comme les syndicats sont apparus incontournables dans les stratégies à mettre en œuvre pour éradiquer le travail précoce des enfants.

Au **Burkina Faso**, le projet a eu des effets significatifs sur les bénéficiaires, et ceci a été attesté par le nombre de jeunes retirés du travail

désormais engagés dans un processus de formation professionnelle, ou installés à leur propre compte dans un micro projet. Les compétences acquises par les bénéficiaires s'inscrivent dans un contexte favorable qui offre de nombreuses opportunités pour la continuité des actions en faveur de leur insertion socioprofessionnelle.

La mise en oeuvre de partenariats stratégiques dans le domaine de la formation professionnelle et de l'apprentissage pour les enfants retirés du travail, notamment l'identification de structures de formation et de partenaires techniques, permettent de s'assurer du soutien des actions initiées et de la prise en compte des enfants et jeunes travailleurs dans leurs stratégies et programmes d'actions.

L'élaboration de modules de formation et l'élaboration d'outils de capitalisation d'expériences réussies dans le retrait d'enfants du travail par la formation et l'apprentissage, vont assurer la qualité des interventions à venir dans les secteurs concernés.

À **Madagascar**, en dépit d'une couverture limitée, la réalisation des programmes d'actions a permis d'expérimenter des méthodes novatrices d'encadrement et de formation des enfants travailleurs dans un environnement caractérisé par l'enrôlement précoce dans le monde du travail et aussi par le manque d'alternative pour enrayer ce fléau. Parmi les acquis majeurs figurent la constitution d'un réseau de formateurs nationaux, mais aussi le développement de méthodes pédagogiques efficaces pour l'acquisition du savoir-faire pratique par les enfants encadrés. Cependant, les programmes en sont encore à une phase pilote, et des efforts doivent être consentis pour leur consolidation. La durabilité future appelle à des mesures correctives relatives au cadrage des programmes, à leur gestion pratique, au suivi et à l'évaluation.

Au terme de l'évaluation du projet au **Mali**, en tenant compte des réactions des bénéficiaires, des agences d'exécution et des autorités concernées, les activités du projet répondent effectivement aux besoins des populations. Les actions planifiées et mises en oeuvre dans le cadre du projet ont été fondées sur une analyse de la situation du groupe cible et de son environnement, et se sont poursuivies par des planifications d'actions soutenues par les acteurs locaux. Le projet a permis aux enfants et aux communautés bénéficiaires d'élargir leur perspectives sur le potentiel de leur région, sur la génération de revenus et sur l'occupation saine des enfants.

Au **Maroc**, en dépit de la vision régionale du projet, le programme national répond parfaitement

aux besoins ressentis par les parties prenantes au niveau national. Les échanges d'informations et d'expériences entre les différents pays ont été bénéfiques. Le cadre de planification utilisé à assurer l'efficacité et la cohérence des actions entreprises dans le cadre des objectifs et leurs suivis a de même été très apprécié. Les résultats du projet sont à la mesure des attentes avec des performances et des retombées faisant impact à tous les niveaux.

Ainsi, les programmes d'actions constituent une réussite au niveau de la mise en réseau et du montage institutionnel. Le projet est plein d'enseignements et de bonnes pratiques, mais aussi de points faibles, de difficultés, de défis à relever. Par exemple, on peut citer les retards et les imprécisions des rapports d'avancement envoyés par les partenaires, ainsi que la lourdeur des procédures administratives, lesquelles ne facilitent pas l'action au niveau local. Au niveau institutionnel, la CLTE montre la fragilité des structures d'appropriation au niveau national. Dans une perspective d'amélioration, les intervenants et les médias ont besoin de données récentes sur le phénomène du travail des enfants, les statistiques disponibles sont largement dépassées.

Au **Niger**, le programme de lutte contre l'abolition du travail des enfants en Afrique Francophone est intervenu pour des besoins réels, qui constituent des préoccupations pour les autorités du pays mais également pour les parents des enfants. Son mérite, face à l'ampleur d'un tel phénomène, est d'avoir sensibilisé les autorités sur l'existence du problème et d'avoir engagé avec les acteurs publics centraux, décentralisés, non étatiques et les bénéficiaires des actions pour le résoudre. Le résultat obtenu, avec peu de moyens, doit être une véritable plus-value sur le long terme, par de nombreux aspects, notamment les bonnes pratiques. Toutefois, il faut reconnaître qu'il existe une grande disparité entre les moyens utilisés et les besoins en matière de lutte contre le travail des enfants. Le BIT et IPEC Niger doivent approcher des partenaires pour mettre en place des programmes de plus grande envergure en terme de nombre d'enfants à toucher et amener encore davantage de partenaires techniques et financiers à inscrire cette problématique comme axe de tous leurs programmes et projets, avec indicateurs de suivi.

Au **Sénégal**, le programme d'action relatif au renforcement scolaire a atteint la plupart des résultats attendus. Les responsables de l'enseignement élémentaire se sont engagés à la poursuite de l'intervention afin de parfaire sa modélisation et pouvoir l'étendre à l'ensemble des

écoles. Des initiatives sont prises pour assurer la continuité du renforcement scolaire dont l'utilité est reconnue par tous les acteurs et partenaires. La question de l'extension des indemnités aux directeurs d'école et de celles versées aux maîtres n'est pas encore réglée. Ce sujet pourrait être abordé lors du PDEF dont l'un des objectifs est de renforcer la qualité de l'enseignement en prenant en charge des projets pilotes dans le cadre de Projet d'école à institutionnaliser.

Le programme de la DPPE a comblé un vide en offrant un modèle adéquat de prise en charge de jeunes enfants par la mise en place des modules pour le préapprentissage pour des enfants n'ayant d'autre alternative que le dur apprentissage de la rue. Ceci a permis de rehausser la qualité de l'apprentissage en introduisant des savoirs théoriques, en offrant des possibilités de capitalisation des connaissances aux apprentis et en harmonisant le contenu des formations données par les maîtres. Ainsi des perspectives favorables sont ouvertes par le certificat de la formation de préapprentissage et son intégration dans le système global de formation à l'apprentissage. La modélisation reste néanmoins à entreprendre. Le programme est handicapé par, d'une part, le peu de familiarité de son personnel d'encadrement avec la formation technique et professionnelle et, d'autre part, la très courte durée de l'expérience. Pour faire face à ces obstacles, à l'image de la DEE qui participe au programme de qualité du PDEF en apportant son expertise dans le domaine des compétences, il serait souhaitable que la Direction de l'Apprentissage, nouvellement créée au sein du Ministère de l'Enseignement technique soit investie de la responsabilité d'apporter de l'assistance aux expériences d'amélioration de la qualité du préapprentissage dans le secteur de la formation technique et professionnelle, y compris dans le secteur informel.

La question de la prise en charge égalitaire des filles et des garçons est en grande partie réglée pour le programme de la DEE. En revanche, celui de la DPPE, malgré le souci d'inclure des fillettes parmi ses bénéficiaires, est confronté à de plus grands défis pour atteindre une égalité entre les sexes en matière de formation technique et professionnelle. En effet, dans ce secteur, les femmes sont maintenues dans des rôles traditionnels et ont peu accès aux métiers artisanaux modernes. Le programme a veillé à avoir des fillettes parmi ses bénéficiaires mais n'a pas trouvé de solutions pour leurs problèmes spécifiques (apprentissage payant chez les filles, gratuit dans les ateliers où vont les garçons), ni

introduit de changement au niveau de la division du travail.

Au **Togo**, compte tenu des besoins actuels énumérés précédemment, il reste encore à faire, en termes d'extension et d'intensification, des interventions en vue de consolider les acquis du projet et de les inscrire définitivement dans la durabilité.

En ce qui concerne le caractère régional du programme RAF/04 plusieurs ateliers ont été organisés dans la région. L'atelier de Bamako au **Mali** a été la pierre angulaire dans le développement d'une stratégie commune aux pays francophones du programme « Education, Formation Professionnelle et Apprentissage ». L'échange et la coopération entre les participants ont été initiés en juillet 2005 et pour la première fois un programme BIT/IPEC en Afrique avait l'élément régional incorporé dans sa structure. Des hautes attentes ont été placées sur cette dimension régionale, comme le partage d'expérience, de complémentarité et de synergies entre les pays. Sans mentionner qu'elle réassure leur pérennité. Malheureusement, il n'y a pas eu de renforcement de ce contact régional au niveau des gestionnaires nationaux du Projet et il a été limité à l'atelier du Mali. Il est important de mentionner que le BIT/IPEC a développé grâce au projet un portail de communication informatique facilitant l'échange entre les pays.

Néanmoins, ce système n'a pas pu être utilisé convenablement et de façon efficace en raison des restrictions techniques et de sécurité. Ainsi le BIT/IPEC n'a pas pu fournir un espace pour les échanges d'expériences et de savoir-faire au sein du personnel³⁷ chargé de soutenir la mise en oeuvre des agences d'exécution.

Recommandations et Leçons Apprises

Des besoins actuels et des tendances d'évolution du contexte national apparaissent compte tenu de la mise en oeuvre des actions du projet. Il a été démontré que le projet de lutte contre l'abolition du travail des enfants en Afrique Francophone, à travers la formation professionnelle et l'apprentissage, ne fait que commencer. Si bien qu'avec le succès dans les actions directes et la mise en action du CNLTE, le manque de formations et de moyens financiers des différents CDN autant que le besoin éminent de consolidation des acquis apparaissent encore plus clairement. Ils font donc du projet francophone une marche de plus vers l'achèvement de résultats

durables. Le chemin reste long et complexe mais peut être, à terme, accompli.

Dans l'analyse des recommandations présentées dans les rapports nationaux, nous avons identifié quatre recommandations similaires aux huit pays.

À savoir :

- la nécessité d'élargir l'action directe de formation professionnelle et d'apprentissage aux parents des enfants travailleurs, pour leur donner une augmentation de leurs revenus ; notamment pour les parents des enfants qui vivent dans une situation d'extrême pauvreté. Le but est d'initier à la lutte contre la pauvreté dans les pays de façon pragmatique, pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (MDG).

- Une manière d'obtenir la pérennité des acquis, et de maintenir les enfants dans les écoles, est d'aider leurs familles. Les deux processus sont complémentaires et doivent être mis en oeuvre en parallèle si nous voulons maximiser et pérenniser les résultats.

- les actions de FPA ont besoin d'une durée minimum de 12 mois, c'est à dire deux mois avant le début des classes et 10 mois pendant la période scolaire.

- le renforcement des capacités des membres du CDN et de la CNLTE, des membres d'IPEC, des agences d'exécution, des maîtres d'école, et plus généralement de toutes les personnes qui sont liées aux projets, devrait inclure des formations pertinentes au rôle de chacun. Il est important d'expliquer la problématique du manque de personnes qualifiées dans les différents secteurs du projet. Il y a une constante rotation du personnel dans les différentes organisations engagées dans la lutte contre le travail des enfants. Ce changement continu mène à la perte de personnel qualifié, et implique la nécessité d'entamer une formation continue pour pouvoir maintenir une équipe qualifiée et expérimentée.

Bonnes pratiques

Le Projet « Contribuer à l'abolition du travail des enfants en Afrique Francophone » a non seulement profité de l'expérience que les agences d'exécution ont acquise lors de leurs projets précédents mais aussi de celle d'IPEC, générant ainsi de meilleures pratiques sur le terrain. Ces bonnes et nombreuses pratiques méritent d'être analysées et concentrées afin d'être réitérées sur d'autres territoires. Parmi les pratiques appréciées dans l'ensemble des pays, on retrouve :

- L'engagement de la communauté, des familles et du gouvernement local, avec, comme au Maroc,

une participation directe au financement des programmes d'action qui apporte davantage de résultats positifs.

- Le développement de modèles pour l'organisation pédagogique des apprentissages, aidant à améliorer la qualité de la formation et à orienter les FPA vers une reconnaissance potentielle par le système formel.

- La participation de partenaires en provenance de différents secteurs a été un élément important dans le succès des actions.

Du côté des modèles d'interventions, nous avons constaté l'utilisation systématique de la formation professionnelle et d'apprentissage comme prévue dans le programme régional. Cependant, il est important de souligner la diversité des modèles utilisés dans les actions de mise en oeuvre. Cette pluralité, bien qu'elle montre la richesse et la créativité des agences d'exécution, empêche une comparaison efficace des résultats à travers les régions de chaque pays, sans parler du niveau Subsaharien, ainsi que la possibilité de structurer une synergie nationale.

Leçons importantes apprises

Si tous les pays participants au projet ont su tirer leurs propres leçons, en relation avec leur contexte local spécifique, il est primordial de regrouper les conclusions qui sont systématiquement ressorties dans presque chaque cas. À savoir :

- l'avantage obtenu d'avoir ajouté un composant d'alphabétisation fonctionnelle aux actions de formations professionnelles et d'apprentissages ;

- le besoin impératif de former les maîtres artisans aux notions de base de la pédagogie et de la formulation des programmes d'apprentissage ;

- tous les programmes de formation professionnelle et d'apprentissage requièrent au moins une année d'exécution. Cette constatation est aussi appuyée avec persistance dans le rapport des FPA ;

- la pérennisation des résultats dépend de la capacité du gouvernement et des agences d'exécution à proposer des formations professionnelles et d'apprentissages et/ou de possibles solutions économiques aux parents des enfants travailleurs. Tous ont pu constater le lien direct entre pauvreté et travail des enfants et le besoin d'une meilleure coordination, non seulement au niveau gouvernemental, mais aussi au niveau des bailleurs de fonds, afin de maximiser les résultats.